

[FENÊTRES] SUR COURS

1^{RES} CLASSES



SNUipp-FSU
AVRIL 2020
ISSN1241-0497

SPÉCIAL PES



Voir grand pour l'école!

✦ Votre année de formation est maintenant bien avancée, entre temps de formation à l'INSPE et responsabilité de classe, sous d'autres formes depuis mars du fait de la crise sanitaire. Une année riche mais chargée, trop certainement pour éprouver le sentiment de sérénité et la sensation d'être suffisamment formé-e pour assumer la charge d'une classe à temps plein dans quelques mois *. Pour le SNUipp-FSU, afin de placer dans les meilleures conditions possibles les futur-es PE, il faut repenser la formation initiale, être ambitieux et, notamment, prévoir de véritables stages qui soient inscrits dans la formation et non pensés « à côté » de celle-ci. Ce n'est pas dans cette direction que va la prochaine réforme envisagée par le ministre Jean Michel Blanquer, qui considère qu'enseigner revient à exécuter des « bonnes » pratiques et que pour y être formé, il suffit d'être en classe. Une formation par mimétisme, qui au passage ne coûte pas cher! Le SNUipp-FSU porte un tout autre projet pour les enseignant-es et pour la réussite de tous les élèves.

Il faut voir grand pour l'école!

Et si vous nous rejoigniez pour défendre cette grande idée ?

* D'après le retour de l'enquête réalisée chaque année par le SNUipp FSU auprès des stagiaires.

DOSSIER

LA POLYVALENCE,
C'EST FONDAMENTAL p.3

INFOS SERVICE

MOUVEMENT, CHANGER DE
DÉPARTEMENT, PRIME D'ENTRÉE
DANS LE MÉTIER p.6

QUESTION MÉTIER

LE JEU LIBRE
EN MATERNELLE p.7

PUBLICATION

**NÉOTIT' :
LE GUIDE DU 1^{er} POSTE**

Pour vous aider dans votre future année de T1, le SNUipp-FSU édite spécialement pour vous ce « petit guide pratique des PE titulaires ». Il compile l'ensemble de vos droits, de vos obligations ainsi que des informations sur les opérations administratives. Vous y trouverez aussi des renseignements plus généraux sur l'école et son fonctionnement ainsi que des informations locales liées à votre département. N'hésitez pas à le demander à votre section départementale: snuXX@snuipp.fr (où XX est votre numéro de département)

ENQUÊTE STAGIAIRES

**PARLEZ-NOUS DE VOS
CONDITIONS DE FORMATION**

Pour la 6^e année consécutive, le SNUipp-FSU réalise une grande enquête à destination des PE stagiaires, qui permet de recueillir vos impressions sur votre année de stage: charge de travail, conditions de formation et d'entrée dans le métier.

Exprimez-vous, donnez à voir votre quotidien! Les résultats de cette enquête permettront au SNUipp-FSU de peser pour obtenir de réelles améliorations des conditions de formation. Remplissez l'enquête en ligne sur notre site dédié aux débuts de carrière: neo.snuipp.fr

REVALORISATION

**100 € POUR LES
DÉBUTANT-ES?**

C'est ce qu'a annoncé Jean Michel Blanquer à la presse le 23 février. S'il est indispensable de revaloriser l'entrée dans le métier, il est tout aussi légitime que la revalorisation concerne toutes les PE. L'amélioration de « l'attractivité » du métier passe aussi par celle des conditions de travail et d'exercice sans aucune contrepartie supplémentaire.



RÉMUNÉRATIONS

LE DÉCLASSEMENT SALARIAL

Les PE perçoivent des rémunérations très inférieures à celles des autres cadres de la Fonction publique et du secteur privé. Ce déclassement est également vrai dans les comparaisons internationales. En 2018, après 15 ans d'exercice, le salaire des PE se situait 37 % en dessous de la moyenne de leurs homologues des onze pays comparables ayant un meilleur système éducatif.

TITULARISATION

COVID-19 : UNE FIN D'ANNEE CHAMBOULÉE

La fin de l'année approche et, en temps normal, c'est la période des dernières visites et bientôt des bilans. Le SNUipp-FSU avec les autres syndicats enseignants de la FSU s'est adressé à la DGRH pour demander bienveillance et souplesse à l'égard des stagiaires pour lesquelles la titularisation ne serait pas envisagée. En effet, si le suivi et l'accompagnement en classe des stagiaires ne peut avoir lieu dans la période, ils et elles n'en sont pas moins au travail ! C'est pourquoi, le SNUipp-FSU demande à ce que les stagiaires qui ne seraient pas titularisés en juin ne soit pas en renouvellement l'année prochaine mais en prolongation de stage. Le jury intermédiaire pourrait alors se prononcer sur leur titularisation, qui devra être rétroactive au 1^{er} septembre 2020, ou leur renouvellement jusqu'à la fin de l'année. Le SNUipp-FSU sera attentif à ce que le nombre de non titularisations ne soit pas significativement plus important que les autres années. Il demande aussi, qu'au vu des semaines de formation « perdues » sur cette année de stage bien particulière, une formation continuée importante et de qualité, sur temps de travail, soit mise en place dès la rentrée de septembre.

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAI BONNE IDÉE!

Dès vos premiers pas dans le métier, le SNUipp-FSU vient à votre rencontre, vous guide, vous conseille et vous propose différents outils et informations. Le SNUipp-FSU premier syndicat des Professeurs des Écoles en France est présent dans chaque département. Il vous écoute et vous réunit pour réfléchir, débattre, agir: réunions d'informations syndicales, permanences à l'INSPE, AG, manifs, stages syndicaux. Il vous représente et vous défend auprès de l'administration pour le mouvement, la carte scolaire, les permutations. Il défend des valeurs fortes: réussite de toutes et tous les élèves, solidarité, équité, défense des services publics, laïcité... Les militant-es du SNUipp-FSU sont des enseignantes et des enseignants qui s'investissent chaque jour pour améliorer et transformer l'école, les conditions

de travail et la société. Le SNUipp-FSU ne vit que des cotisations de ses syndiqué-es, il n'est pas subventionné: c'est la garantie de son indépendance. Rappel: que vous soyez imposable ou non, vous récupérez 66% de la cotisation. Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits de tous et toutes. <https://adherer.snuipp.fr/>



LA POLYVALENCE C'EST FONDAMENTAL

Une des caractéristiques forte et identitaire de l'enseignement dans le premier degré, est la polyvalence de ce métier. Et même si l'on ressent plus d'affinité pour telle ou telle discipline, il s'agit bien à l'école primaire d'éduquer un enfant dans sa globalité. Ce qui peut constituer un attrait plus particulier pour le premier degré.

Enseigner toutes les matières s'avère moins évident qu'il n'y paraît. Les injonctions et pressions plus ou moins symboliques, parfois sociales, sont nombreuses et laissent envisager qu'il y aurait une hiérarchie des disciplines. Au quotidien, l'enseignant-e subit la position hégémonique des mathématiques et du français, pensés de manière indépendante des autres matières. Parfois il reste du temps pour faire du sport, ou des sciences... D'autres fois des domaines considérés à tort comme « mineurs » passent à la trappe. Parents, et même enseignant-es peuvent par moment considérer certaines disciplines comme moins importantes et survaloriser français et maths.

De plus, les messages ministériels tendent également à instaurer une hiérarchie entre les savoirs, qui peut contribuer à creuser les inégalités, en privant les élèves qui en ont le plus besoin d'entrées culturelles notamment. Ainsi les programmes officiels tout comme la formation initiale ont été resserrés sur les « fondamentaux », lire, écrire, compter, respecter autrui. La France consacre 42,5 % de son temps scolaire aux autres matières que le français et les maths, quand les pays de l'OCDE y consacrent en moyenne 63 %. La Finlande, qui fait partie des bons élèves dans la lutte contre les inégalités scolaires, consacre à ces autres disciplines plus de 60 %.

DES DOMAINES
CONSIDÉRÉS À TORT COMME
« MINEURS » PASSENT
À LA TRAPPE

Penser l'enfant dans sa globalité

Il y a effectivement un lien entre démocratisation du système scolaire, c'est-à-dire réussite de TOUS les élèves, et polyvalence. De nombreuses études ont prouvé que travailler toutes les disciplines, tisser des liens entre les savoirs, revient à donner les moyens aux élèves, et notamment ceux les plus éloignés de la culture de l'école, de penser le monde dans sa globalité complexe et à donner du sens aux acquisitions menées en classe. Or, pour un élève, l'engagement dans les apprentissages est d'autant plus grand quand ceux-ci ont un sens et une cohérence comprise et partagée, ce qui lui permet déjà de mobiliser ses connaissances dans et pour sa vie de citoyen en devenir.

Cette polyvalence des PE est censée favoriser une articulation des notions entre elles, permettre des transferts et des approches didactiques et pédagogiques inter, pluri ou transdisciplinaires (cf interview page 4).

Cette spécificité du premier degré permet aussi à l'enseignant-e d'avoir une vision globale de l'élève et de valoriser ses réussites. Un-e élève en difficulté en mathématiques mais à l'aise en éducation physique comprendra plus facilement le tableau double entrée lors d'une activité d'athlétisme par exemple, et pourra par la suite entrer plus facilement dans des apprentissages plus abstraits.

En pratique, on fait comment ?

Mais les PE ne peuvent pas être expert-es dans tous les domaines. C'est pourquoi dif-



férentes modalités peuvent aider à la pluri-voire à l'interdisciplinarité. En premier lieu, la polyvalence peut être une affaire de collectif d'école. Se poser en équipe la question de l'enseignement de toutes les disciplines est déjà un premier pas dans la mise en œuvre de la pluridisciplinarité et l'exigence de ne pas se restreindre aux matières dites « fondamentales ». (cf. page 5). Cependant, pour dépasser la simple juxtaposition de disciplines, la pluri peut devenir interdisciplinarité portée dans une pédagogie du projet, avec d'autres structures que celles de l'école (cf. page 4) ou bien en travaillant avec des intervenant-es extérieur-es, comme des artistes par exemple (cf. page 5). En effet, les disciplines artistiques parce qu'elles amènent à penser le monde autrement, parfois à le renverser pour mieux le re-créer sont fondamentales au même titre que le lire, écrire, compter. Penser toutes les disciplines et les concevoir de manière globale et croisée est un véritable enjeu pour les PE. Enjeu et défi à relever parce qu'éduquer un enfant dans sa globalité, c'est penser les citoyen-nés de demain, libres et éclairés.



QUAND LE CHANT FAIT L'HISTOIRE

Nelda Vettorello Petit est remplaçante à Besançon. Nommée à la pré-rentree en CM1-CM2, elle choisit de s'inscrire dans un parcours culturel liant chants de résistants et seconde guerre mondiale, en partenariat avec le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Pourquoi t'es-tu orientée vers ce dispositif ?

Tout s'est fait dans la précipitation au vu de ma nomination tardive sur le poste. On m'a proposé les différents parcours et ce qui m'a tout de suite attirée, c'est l'entrée artistique : le chant. Je n'ai vu qu'ensuite, en lisant la brochure que c'était un parcours en lien avec l'Histoire. Et là, je me suis inquiétée car c'est un sujet difficile pour moi surtout en début d'année avec des CM1.

Comment s'est déroulé ce projet ?

Nous nous sommes d'abord plongés dans les archives, accompagnés par les chargées de mission du musée, pour étudier des chansons de la Résistance et les valeurs qu'elles défendent, notamment un chant « Monsieur Hitler » sur l'air de Cadet Roussel à partir duquel on a retracé toute l'invasion de l'Europe par Hitler. Cette entrée en matière a posé les choses de manière très claire. Les rappels ensuite ont été faciles parce que les élèves avaient mémorisé tout ce qui avait été dit. Ensuite, après avoir défini ce qu'était un chant engagé, nous sommes rentrés

dans le travail d'écriture couplé au travail d'interprétation afin de créer une chanson militante enregistrée et interprétée devant les familles. Pendant toute cette période, un musicien était avec nous. Dès le début des ateliers d'écriture, consignes posées, il installait une ambiance sonore en jouant du violoncelle ou de la guitare. C'était une atmosphère plaisante, créative. Et ça a été vraiment productif.

Au final, que retiens-tu de cette expérience ?

Cela a vraiment été une riche expérience. J'ai découvert une autre manière de travailler. Ça m'a ouvert des portes et ne pas être seule dans ma classe m'a permis d'aller plus loin dans ma pratique. Le fait de travailler avec d'autres personnes, de lier les domaines d'apprentissages, de sortir de la classe, ça ancre, c'est plus efficace. Et ça a clairement eu un impact positif sur l'appropriation des compétences par les élèves. Maintenant je m'aperçois que l'Histoire, domaine auquel j'étais plutôt réfractaire, sera plus facile à enseigner pour moi, parce que j'ai compris qu'on pouvait aborder les choses d'une manière différente.

Denis Paget,

Ancien membre du Conseil supérieur des Programmes. Expert en curricula auprès de France Education International (membre de Sorbonne Université)



2 QUESTIONS A

Mobiliser des savoirs multiples

Comment tisser du lien entre les disciplines ?

Travailler sur des projets à partir de situations problèmes assez riches me semble le meilleur moyen pour pousser les élèves à mobiliser des savoirs multiples, à condition de sortir des conceptions thématiques qu'on prend en général facilement pour de l'interdisciplinarité. Une situation problème ce peut être un enjeu d'interprétation d'un document textuel ou iconique (ex. la notion de premier plan et d'arrière-plan, des connaissances historiques sur la perspective...) ou la résolution d'une situation géométrique apparemment triviale : comment installer un toboggan équidistant de trois classes dans 3 bâtiments différents ? L'élève et son groupe devront mobiliser des

notions, des langages, des instruments qui appartiendront à divers champs du savoir. L'essentiel consistera à travailler cette mobilisation et à la rendre consciente par des activités réflexives. La capacité de l'enseignant à jongler lui-même avec les savoirs est essentielle.

Comment définiriez-vous la culture commune ?

Cette notion constitue un projet global d'éducation de tous les élèves en partant du principe qu'ils peuvent tous l'acquérir. Elle est constituée des savoirs, capacités et valeurs dont on estime qu'ils sont indispensables pour former la personne et pour l'introduire à la société. C'est elle qui subsume et devrait structurer l'ensemble des savoirs scolaires. Sa définition officielle aujourd'hui s'incarne dans les 5 domaines du socle commun. Accé-

der à la culture commune ne peut se réaliser sans l'acquisition d'une conscience disciplinaire, c'est-à-dire l'entrée dans des systèmes de pensée qui reposent sur des notions, concepts et savoirs d'action sans lesquels on ne peut accéder à la compréhension du monde. C'est vrai pour les enseignants comme pour les élèves. Mais cette conscience disciplinaire, si elle reste cloisonnée, et n'est pas capable de relier les savoirs entre eux, est de peu d'utilité pour résoudre des problèmes de la vie courante, qui font nécessairement appel à plusieurs langages capables de modéliser ces situations. En général c'est là que les élèves français se révèlent faibles ; c'est pourquoi il faut très tôt faire travailler les élèves pour qu'ils sachent mobiliser des savoirs multiples et pas seulement faire des exercices d'application.



ÉCRIRE ET DANSER

Mathieu Blond est danseur-chorégraphe. Il dirige une revue chorégraphique nommée *Journal* où il invite des danseurs à composer des articles qu'il superforme ensuite sur scène ou en appartement.

Pourquoi avoir voulu partager votre art de la danse avec une classe d'élèves ?

J'ai été invité par l'association Orange Rouge* à travailler avec une classe de 6^e SEGPA pour produire une œuvre collective qui a été présentée en Janvier 2020 à La Nef de Pantin. J'ai accepté avec grand plaisir cette expérience car il y avait un challenge pour moi de travailler avec des enfants afin de transmettre ma recherche chorégraphique et d'en faire une vidéo.

Quel était votre projet de départ ?

Faire un journal chorégraphique avec la classe. L'idée était que chaque enfant

compose un article et le performe ensuite. Je me suis rendu compte que cette ambition était trop grande par rapport à mon temps passé dans la classe. J'ai dû m'adapter et chaque élève a finalement construit une Une de journal imaginaire d'abord sur papier puis de manière orale et gestuelle. On a ensuite filmé l'ensemble des Unes.

Selon toi, qu'est-ce que ce projet a apporté aux élèves ?

J'étais très content de voir chaque élève s'ouvrir et prendre confiance en soi au cours du projet. Certains élèves ont vraiment changé dans leur comportement. On a aussi pris le temps de regarder la

présentation de chacun et de faire des critiques collectivement sans être dans un jugement négatif. Le fait de passer devant les autres permet de prendre conscience de la difficulté de s'exprimer et danser en public, d'être regardé. J'ai senti qu'ils apprenaient beaucoup des uns les autres. Ils ont pu expérimenter différentes manières d'être confronté aux regards extérieurs : dans la classe avec leurs camarades, puis devant la caméra et on a aussi fait une présentation devant d'autres classes.

* Orange Rouge est une association de Seine Saint Denis qui fait se rencontrer adolescents en situation de handicap et artistes contemporains.

DE LA POLYVALENCE DU MAÎTRE À LA POLYVALENCE DE L'ÉQUIPE

Tout enseigner, est-ce possible ? Le travail des PE s'est fortement complexifié. Langues vivantes, numérique, « éducations à » notamment... Est-il possible d'être en mesure d'assurer tous ces nouveaux enseignements, et comment ?

L'attachement des enseignants à la polyvalence peut se heurter à la réalité des conditions d'enseignement dans les classes. En effet, si d'une part, les professeurs des écoles défendent l'idée que tous les domaines travaillés à l'école concourent à la construction de l'enfant dans sa globalité et qu'il n'en faut négliger aucun, des études montrent que les disciplines scolaires restent inégalement assurées.

Lorsqu'on parle de polyvalence, on se réfère à la polyvalence disciplinaire, au principe d'enseigner toutes les disciplines. Par ailleurs, on doit également considérer une polyvalence de fonction. L'enseignant du premier degré enseigne, mais il participe aussi à l'éducation globale de l'enfant, au travail avec les familles, avec les partenaires de l'école

par exemple. Il gère aussi des tâches administratives dans ses fonctions de directeur en particulier. D'où l'idée de considérer une polyvalence de l'équipe, déjà réalité dans de nombreuses écoles avec la mise en place de décloisonnements ou d'échanges de services, et de nombreux projets collectifs. S'appuyer sur les aptitudes et compétences de chacun des PE, dans ces cadres, est déjà inscrit dans la vie de nombreuses équipes d'école.

Alors, aller plus loin est-il possible ? La polyvalence du maître et celle de l'équipe s'apprennent, et pour cela, il faut repenser la formation en intégrant cette dimension collective du travail enseignant et en questionnant la finalité



du métier. Une formation à même d'intégrer toute la diversité qui fait la spécificité du métier d'enseignant du primaire et de permettre aux PE, en équipe, d'effectuer les meilleurs choix pour la réussite des élèves.

MOUVEMENT

Les règles sont départementales et basées sur un classement par barèmes. Les demandes d'affectation sont examinées par les services de l'inspection académique et prononcées par le DASEN. A partir de cette année, les délégués du personnel ne seront plus associés aux opérations de mouvements c'est à dire à l'élaboration des règles, à la participation à des groupes de travail préparatoire, aux commissions paritaires (CAPD).

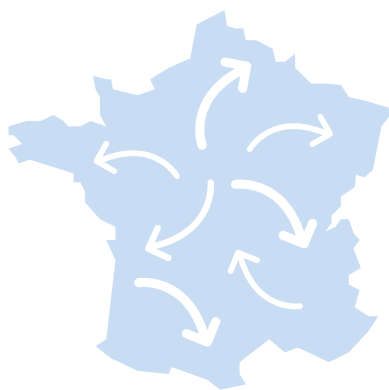
Cependant le SNUipp-FSU de votre département reste à votre disposition pour vous aider à préparer votre mouvement, vous expliquer les règles et vous accompagner tout au long de ce processus.

L'année dernière, malgré l'intervention de cinq organisations syndicales au niveau national, de nouvelles règles d'affectation des personnels, inadaptées au premier degré, ont été mise en place. La nouvelle circulaire a restreint les possibilités de choix et la prise en compte des particularités départementales.

Pour davantage d'informations concernant ces règles ainsi que les échéances vous pouvez contacter les représentant-es du SNUipp-FSU de votre section départementale et consulter leur e-dossier Mouvement : e-mouvement.snuipp.fr/XX où XX est le numéro de votre département.

PRIME D'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Pour les lauréat-es des concours 2014 rénové et ultérieurs, un décret exclut du bénéfice de la prime d'entrée dans le métier, soit 1 500 € versés en deux fois lors de l'année de T1, les PE ayant une expérience d'enseignement préalable d'une durée supérieure à trois mois. Le SNUipp-FSU continue de mener bataille auprès du ministère afin que la prime d'entrée dans le métier soit rendue accessible à l'ensemble des néo-titulaires.



En tant que stagiaire, vous n'avez pas pu bénéficier de la procédure nationale et informatisée de permutations qui existe pour les titulaires et qui a eu lieu en novembre. En revanche, vous pouvez, à titre dérogatoire, demander à bénéficier d'une autre procédure, manuelle, dite «ineat/exeat». Il s'agit d'une demande de sortie du département de votre recrutement (exeat) et d'une demande d'entrée dans le(s) département(s) de votre choix (ineat), sous forme d'un courrier à adresser au directeur ou à la directrice d'Académie (DASEN) par la voie hiérarchique c'est à dire sous couvert de votre IEN. Pour constituer votre dossier et obtenir toutes informations sur son suivi, n'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU de votre département.

CHANGER DE DÉPARTEMENT

En tant que stagiaire, vous n'avez pas pu bénéficier de la procédure nationale et informatisée de permutations qui existe pour les titulaires et qui a eu lieu en novembre. En revanche, vous pouvez, à titre dérogatoire, demander à bénéficier d'une autre procédure, manuelle, dite «ineat/exeat». Il s'agit d'une demande de sortie du département de votre recrutement

Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Choisir MAIF, c'est choisir une offre conçue spécialement pour les jeunes enseignants. Pour faire face aux dépenses importantes, MAIF propose l'Offre Jeune Enseignant : une réduction de 10% sur la cotisation auto 2020 et un remboursement de 50 € ou 100 € en regroupant l'assurance professionnelle avec l'assurance auto et/ou habitation.

Pour plus d'informations : maif-oje.fr

#ChaqueActeCompte

Offre valable jusqu'au 30 juin 2020, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires et titulaires 1^{re} et 2^e années. La réduction de 10% est déduite directement de la cotisation auto Vam hors option au prorata de l'année 2020. Les avantages tarifaires de 50 € ou 100 € sont attribués sous forme de chèque de remboursement (en simultané ou en différé, au plus tard le 30 juin 2020) adressé après la souscription, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée à l'assurance habitation ou à l'assurance auto (50 € remboursés), ou aux deux (100 € remboursés). Ils sont valables une seule fois. **L'Offre Métiers de l'Éducation** est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et L'ASL. **MAIF** - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances. **L'ASL** - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite «L'Autonome de Solidarité Laïque» - 7 rue Portalis - 75008 Paris. Association régie par la loi 1901.



SUR LE VIF

Première rentrée



Alice est T1 sur un poste fractionné de 4 classes en Indre et Loire.

Elle assure la moitié de son service en REP+ et partage sa semaine entre 2 classes de maternelle à double niveau et 2 classes de CE2.

Comment avez-vous vécu cette première rentrée ?

Ça a été un peu compliqué de ne savoir qu'à la rentrée que j'intervenais sur quatre classes. J'ai appris dès juillet pour trois d'entre elles, en septembre pour la quatrième. Du coup, cela n'a pas toujours été évident pour la répartition des matières. J'ai eu « la chance » d'avoir le même niveau sur deux classes même si les organisations sont différentes et le niveau des élèves aussi. Je suis plus à l'aise en CE2, niveau que j'avais eu en stage. C'est moins évident pour moi en maternelle et en REP+.

En quoi est-ce si particulier d'être sur un poste fractionné ?

Cette impression de ne pas avoir le temps de tout faire. De devoir faire des choix au détriment des enfants. Quand je me lance dans un projet avec une de mes classes, c'est souvent hélas aux dépens des autres. Pendant les vacances d'octobre, j'ai voulu structurer mes progressions en maternelle, mais du coup, j'ai mis de côté mes classes de CE2.

Auriez-vous aimé une formation différente ?

J'ai trouvé les cours trop théoriques. Ils n'apportent guère de réponses aux problématiques de terrain et ajoutent une charge de travail difficilement compatible avec celui pour la classe et les élèves. Cependant, avoir des visites de professeurs expérimentés (PEMF et conseillers pédagogiques) ou avoir la possibilité de visiter des classes est enrichissant. Bien que stressantes, ces visites dispensent des conseils pertinents pour débiter dans le métier.

Anne Clerc-Georgy, est professeure à la Haute école pédagogique (HEP) du canton de Vaud en Suisse. Ses recherches portent sur la formation des enseignant-es et sur l'enseignement-apprentissage dans les premiers degrés de la scolarité.



© N.A.J. PRESSE

Le jeu libre en maternelle

En quoi le jeu « libre » est-il « fondamental » à l'école maternelle ?

Le jeu est une situation imaginaire créée par les enfants, dans lequel ils s'attribuent des rôles qu'ils interprètent en respectant les contraintes de ces rôles. Cette activité est particulièrement propice au développement des enfants entre 3 et 7-8 ans parce qu'elle favorise l'imagination, la prise de distance d'avec le réel, le développement de la métacommunication (guider le jeu et jouer le jeu, être dans et hors du jeu) et la capacité à planifier et réguler ses actions : ne plus agir seulement en réaction aux objets et aux situations mais décider de leur sens en lien avec les scénarios élaborés. De plus, le jeu est le lieu privilégié pour que les enfants puissent tester, explorer, comprendre, les expériences et savoirs qui leurs sont proposés par ailleurs.

C'est un levier pour lutter contre les inégalités scolaires ?

Dans le jeu, l'enfant est toujours au-delà de ce qu'il peut faire et comprendre dans des situations imposées. Parce qu'il fait « pour de faux », il prend des risques et explore différents possibles de l'action et de la pensée.

Quel est le rôle de l'enseignant dans ces jeux ?

L'enseignant observe pour repérer les ressources des élèves, identifier les savoirs mobilisés dans leurs jeux, avoir accès au sens qu'ils construisent. Il ou elle joue avec les enfants pour favoriser le développement du jeu, apporter les mots qui leur manquent ou le langage qui va permettre de guider le jeu. Il ou elle questionne, propose des défis pour faire évoluer le jeu et saisit les opportunités d'apprentissage.

PARCE QU'IL FAIT « POUR DE FAUX », L'ENFANT PREND DES RISQUES ET EXPLORE DIFFÉRENTS POSSIBLES DE L'ACTION ET DE LA PENSÉE. »

Quels conseils donneriez-vous à des enseignants qui débutent ?

Commencer par laisser les enfants jouer et les observer. Supporter qu'au début, il ne se passe pas grand-chose, il y a du bruit. Il faut du temps, dans la séance et sur l'année, pour que se développent des jeux de qualité. Observer permet de découvrir des ressources chez nos élèves.

Ne pas hésiter à jouer avec les enfants, surtout avec ceux qui ne savent pas jouer. Si les enfants ont régulièrement des plages importantes de jeu « libre », il y a moins de problèmes de comportement dans la classe et les élèves sont plus concentrés dans les moments d'apprentissage plus structurés.



MON MÉTIER ET LE CORONAVIRUS

DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES !

➤ <http://neo.snuipp.fr/coronavirus-vos-questions-nos,1104>



CORONAVIRUS

DES MASQUES POUR PROTÉGER LES PE

➤ <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/des-masques-enfin>



PÉTITION NATIONALE

DÉFENDRE DES MESURES URGENTES ET DE LONG TERME

➤ <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/le-jour-d-apres-la-petition>



CONFINEMENT

LE QUOTIDIEN DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

➤ <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/temoigner-pendant-le-confinement>

Agir syndicalement contre l'extrême-droite

Les résultats électoraux de l'extrême droite montrent à quel point ses idées sont désormais ancrées en France. Le plus inquiétant est de voir comme elle a réussi à imposer ses thématiques et les solutions simplistes qu'elle met en avant dans le débat médiatico-politique.

Les valeurs que portent le SNUipp-FSU sont à l'opposé de celles portées par l'extrême-droite et par celles et ceux qui s'en inspirent. Pour le syndicat, lutter contre les discriminations quelles qu'elles soient, de genre, d'orientation sexuelle, de religion, racistes, est au cœur du travail enseignant. Il porte ainsi la nécessité d'enseigner et de faire vivre aux élèves les valeurs d'égalité et se félicite des avancées institutionnelles allant dans ce sens. Pour exemple, les ABCD de l'égalité en 2014 qui ont constitué un support pour travailler ces questions en classe. Débats réglés, philosophiques pouvant prendre appui sur la

littérature de jeunesse, réflexions sur les règles de fonctionnement des temps éducatifs et vigilance des adultes encadrant les élèves constituent autant de leviers possibles pour aborder ces questions parfois difficiles à traiter, qui devraient mobiliser toute l'attention de l'institution en formation.

Vigilance bienvenue

Si dans le champ sociétal mariage pour toutes et tous et PMA pour toutes, font également partie des avancées à souligner, la vigilance reste de mise. Avec les organisations étudiantes et lycéennes UNL, FIDL et

UNEF et syndicales Solidaires et CGT, la FSU est engagée depuis 2014 dans la campagne unitaire « Uni-es contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques ». Ces organisations ont notamment lancé un observatoire des municipalités tenues par l'extrême droite. Des mairies qui, malgré un discours en apparence pro fonctionnaires et services publics, inscrivent leur action dans une logique libérale, populiste et sécuritaire. Dans les faits, sa gestion des communes démontre en particulier une absence de volonté de s'attaquer à la précarité, aux inégalités.

Au contraire, nos organisations poursuivent comme objectifs d'améliorer les droits et combattre les discriminations sur les lieux de travail, d'études ou de vie. Une action au long cours.

LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres sur gmf.fr/enseignement



ASSURÉMENT HUMAIN

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

Yasmine,
professeure des écoles.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2019.

* Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année, à la souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS jusqu'au 31/12/2020. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.